



Le 02 avril 2021

## Communiqué de presse

### Covid-19 : déclenchement du plan blanc régional et adaptation des capacités d'hospitalisations pour faire face à la crise sanitaire

La circulation virale du SARS-CoV-2, et plus particulièrement du variant anglais, s'accélère en Corse avec un taux d'incidence de 153 pour 100 000 habitants.

Cette accélération est d'autant plus marquée en Corse du Sud, qui connaît une augmentation de 28% du taux d'incidence, et dans certaines zones de Haute Corse pour lesquels les taux d'incidence dépassent 200 pour 100 000 habitants.

Une nette augmentation des hospitalisations est également constatée dans les services conventionnels et de soins critiques du centre hospitalier d'Ajaccio. Ainsi, l'ouverture de nouvelles capacités au sein de cet établissement est désormais nécessaire.

Les professionnels de santé et les personnels des établissements de notre région sont fortement mobilisés depuis un an, y compris dans le cadre de la vaccination, ce qui induit un impact sur les ressources humaines disponibles.

**Au vu de la dégradation de la situation épidémiologique et de l'intensification de l'impact hospitalier, l'ARS de Corse, en accord avec les deux fédérations, déclenche le Plan blanc régional permettant de mettre en place des mesures complémentaires.**

**En Corse-du-Sud**, au vu de l'importante mobilisation des ressources humaines déployées sur la filière Covid, des déprogrammations ajustées et ciblées doivent être mises en œuvre.

Pour éviter une perte de chance à court terme, les déprogrammations devront garantir une prise en charge des patients requérant des soins urgents, atteints d'un cancer, en attente de greffe, suivis pour une maladie chronique, dans les meilleures conditions possibles.

**En Haute-Corse**, les établissements contribueront à réduire les tensions hospitalières de Corse-du-Sud dans le cadre de la solidarité intra régionale.

Un réexamen régulier de la situation sera effectué par l'ARS de Corse, en lien avec les opérateurs en santé et amènera à une éventuelle adaptation de ces dispositions.

**Contact presse :**

Anne Raimond  
anne.raimond@ars.sante.fr  
04 95 51 99 35/ 07.60.93.71.73